

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Thérapeutique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **3097** Société : **RAM**

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : **HAISSA DRISS**

Date de naissance : **17/11/1951**

Adresse : **BP N°47 AGENCE ABS SIDI RAHMA**

**PLAGE CODE POSTAL 26 43351**

Tél. **06 77 43 78 62** Total des frais engagés : **25200 + 420,60** Dhs

Cadre réservé au Médecin

**Dr. NAJIM Mohammed**

Chirurgie Générale - Coelochirurgie - Echographie  
Lot. Saad El Khair, Rue 1, Appr.2 0611  
Hay Hassani - Casablanca  
Tél.: 05 22 89 55 45

Cachet du médecin :

Date de consultation : **17/03/2021**

Nom et prénom du malade : **HAISSA DRISS** Age : **70**

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : **diabète alcoolique**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données à caractère personnel.

Fait à : **CASABLANCA** Le : **17/03/2021**

Signature de l'adhérent(e) : **HKS**

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/03/2021	C	1	85000	Dr. NABIL MOHAMMED Chirurgie Générale - Endocrinologie - Endocrinologie Lot. Saad El khair, Rue 1, Appr. 2 Hay Hassani - Casablanca Tél.: 05 22 89 55 41

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>Douar BRAHMA</b> <u>Tél : 05 22 96 99 03</u> <u>F. n° : 00164787900003</u>	17/03/21	420000

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

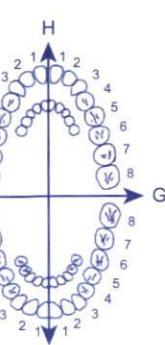
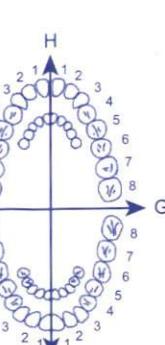
#### AUXILIAIRES MÉDICAUX

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important:**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	<b>(Création, remont, adjonction)</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Docteur Najim Mohammed

- Spécialiste en Chirurgie Générale
- Diplôme de Coeliochirurgie (Bordeaux France)
- Diplôme d'Échographie (Montpellier France)
- Diplôme d'Expertise Médicale et de Réparation des Dommages Corporels (Casablanca)
- Ancien Chirurgien des Hôpitaux



المستعجلات

Les Urgences  
06 61 24 10 34

الدكتور ناجي محمد مدم

~~PHARMACIE DHAMNA~~  
Douar BRAHMA  
Tél : 05 22 96 99 03  
ICE. n° : 001647879000003

Casablanca, le :

17/03/2022

- اختصاصي في الجراحة العامة
- دبلوم الجراحة بالمنظار (بوردو)
- دبلوم الفحص بالصدى (مونبلي)
- دبلوم الخبرة الطبية (الدار البيضاء)
- طبيب جراح سابق بالمستشفيات

### ORDONNANCE

100 mg A DR 15.5  
50 x 2 IPOSEC 30 J.



1/4 J 28 جم



89,50 - Lixifor

87,00 Relaxin



46,70 - 240 mg



79,40 Cholestina



420,60

حي الحسني، الدار البيضاء

Lotissement Saâd El Khair, Bd. n°24, Rue 1, Imm.1, Appt. 2, Oulfa, Hay Hassani - Casablanca

Tél. : 05 22 89 55 45 - GSM : 06 61 24 10 34 - E-mail : najimed@menara.ma

: C : 05

més

جرذة سعد الخير، شارع 24HH، رقم 1، شقة 2،

Voie orale  
LOT 203830  
EXP 07/22  
PPV 59DH00

LOT 203830  
EXP 07/22  
PPV 59DH00

REF 317MA  
X1006 0724  
LOT PER  
Prix 89,50  
3 709221 389503

IT  
LOT: 200350  
DLUO: 10/2023  
87,00DH  
Pharmaciennes Deva Pharmaceutique

LOT 200088  
EXP 01 2024  
PPV 46,70 DH

Hay Hassani, Rue 1, Imm.1, Appt. 2, Oulfa, Cholestina, Dr. Najim Mohammed  
Tél : 05 22 89 55 45

PER : 06-20  
PPV : 79,40 DH